

Le renouveau de l'aménagement d'Arrens

L'aménagement hydroélectrique d'Arrens dans le Val d'Azun entame son 4ème mois de chantier de maintenance et de modernisation.

Après l'arrêt complet et la sécurisation des installations le 27 juin 2016, EDF a procédé à la vidange de la conduite forcée* qui alimente cette centrale, concomitamment aux travaux préparatoires de peinture intérieure de cet élément clé.

Dès la mi-juillet, l'entreprise Donelli équipée d'un engin robotisé a pu procéder à l'hydro-décapage à très haute pression (2 500 bars) sur un dénivelé de 600 mètres. L'ensemble recevra ensuite 3 couches de peinture sur une surface de 3000 m2, d'ici la remise en eau planifiée fin novembre 2016.

Ce chantier concerne aussi la modernisation et la standardisation de l'usine confiées notamment à l'entreprise paloise Actemium, (cablage électrique...), la régulation de vitesse assurée par Alstom et la réfrigération des groupes de production. Un travail est mené en parallèle sur deux vannes en pied d'usine. Acheminées à quelques kilomètres de là dans les ateliers mécaniques d'EDF de Lau-Balagnas, elles bénéficient d'une rénovation. Actuellement en phase d'essai, leur retour est programmé mi-novembre.

L'activité soutenue sur le chantier demande aussi de veiller particulièrement à la sécurité d'une trentaine d'intervenants des entreprises (Alstom, Donelli, Actemium, Acti, Savco et sous-traitants locaux, ESAT 7 Vallées...). En plus du soutien aux emplois locaux généré par le chantier, la présence de ces entreprises dynamise l'activité économique locale (hébergement, restauration) évaluée à plus de 20 000 euros par mois.

Le programme d'arrêt Val d'Azun prévoit également l'arrêt en fin d'année de l'aménagement d'Aucun, à l'aval de la centale d'Arrens, pour le même type de travaux.

La totalité des chantiers sur lesquels seront investis 6,5 millions d'euros prendra fin début mai 2017.

*Conduite forcée : grande canalisation qui transporte l'eau sous pression d'un lac de retenue ou d'un fleuve vers la centrale en contrebas.